

CONDITIONS GENERALES DE VENTE au 01/11/2015 WEKA EDITION

Les présentes Conditions Générales de vente (ci-après « CGV »), éventuellement complétées par des Conditions particulières propres à chaque Offre décrivent les modalités et les conditions dans lesquelles le Client fait l'acquisition d'ouvrages ou de publications uniques (ci-après l' « Achat ») ou souscrit des abonnements (ci-après l' « Abonnement ») aux produits d'édition et service d'information juridique à caractère documentaire des Editions WEKA.

1. Définitions

Les termes et expressions suivants ont, sauf précision contraire, le sens qui leur est donné ci-dessous s'ils apparaissent avec leur première lettre en majuscule, qu'ils soient au singulier ou au pluriel, dans les présentes conditions générales, les Conditions particulières, le bon de commande ou dans tout autre document émanant des Editions WEKA et se rapportant à l'Offre y compris dans le préambule de ces documents :

- Client : Désigne le titulaire du compte Client ayant souscrit une Offre WEKA au bénéfice de toute personne morale ou physique (ci-après « Utilisateur autorisé ») et responsable du paiement du prix.
- Conditions particulières : Désigne, le cas échéant, le descriptif de l'Offre et les conditions de vente spécifiques.
- Contrat : Désigne les termes et conditions des CGV et, quand ils existent, des Conditions particulières et du bon de commande.
- Offre : Désigne l'Offre de produit ou de service proposée par les Editions WEKA.
- Partie(s) : Désigne le Client et/ou les Editions WEKA.
- Site : Désigne le site www.weka.fr

2. Application des CGV

Il ne sera dérogé aux présentes CGV et éventuelles Conditions particulières que par accord exprès des Parties, constaté par écrit. Les CGV prévalent sur tout autre document du Client et, notamment, sur ses conditions générales d'achat, sauf accord cadre ou accord commercial spécifique conclu avec le Client. Tous autres documents communiqués par les Editions WEKA, tels que prospectus, catalogues, n'ont qu'une valeur indicative.

Le fait que les Editions WEKA ne se prévalent pas, à un moment donné, de l'une quelconque des présentes conditions, ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

En cas de contradiction entre les CGV et les Conditions particulières, les Conditions particulières prévalent.

Les Editions WEKA peuvent modifier les CGV et les Conditions particulières à tout moment. Toute nouvelle version est mise en ligne sur le Site. La version applicable des CGV et des Conditions particulières est celle en vigueur au jour de l'Achat ou de la souscription de l'Abonnement. En cas de reconduction d'un Abonnement, les CGV et les Conditions particulières applicables seront celles en vigueur quinze (15) jours avant la date limite pour s'opposer à cette reconduction.

3. Description des Offres d'Abonnement

3.1 Les Offres d'Abonnement aux bases documentaires WEKA

Les Offres d'Abonnement aux bases documentaires WEKA comprennent, selon l'Offre concernée :

- (i) la mise à disposition de la base en version papier et/ou sur support opto-numérique (cd-rom, dvd, etc.) et/ou un droit d'accès spécifique à la base via Internet, selon les modes de consultation disponibles pour l'Offre concernée,
- (ii) l'abonnement au service d'actualisation ou de mises à jour de la base,
- (iii) le cas échéant, un abonnement aux publications périodiques,
- (iv) l'abonnement au forum WEKA.

Sous réserve des Offres disponibles uniquement en réabonnement, le contenu de l'Offre auquel le Client a souscrit est décrit sur le Site et dans les éventuelles Conditions particulières relatives à l'Offre concernée.

3.2 Les Offres d'Abonnement au service WEKA Ligne Expert

Les Offres d'Abonnement au service WEKA Ligne Expert ont pour objet la fourniture de prestations de recherche documentaire sur la réglementation juridique applicable.

Le service peut porter sur une thématique ou l'ensemble des thématiques traitées par les bases documentaires WEKA.

Le service fonctionne du lundi au vendredi de 9 h 00 à 18 h 00.

Le délai moyen de traitement d'une question est variable en fonction de la question posée :

- entre 2 à 5 minutes pour une question simple et,
- 30 à 45 minutes pour une question complexe.

En tout état de cause, le délai maximal de traitement des questions ne saurait excéder 48 heures.

Le traitement des questions est assuré par des juristes confirmés.

Les réponses apportées ont pour objet de fournir des renseignements et informations à caractère documentaire conformément à la loi n°71-1130 du 31 décembre 1971 modifiée par la loi n° 90-1259 du 31 décembre 1990.

Le Client est informé que ces informations n'ont en aucun cas valeur de consultation juridique.

Le Client reste seul juge du contenu des réponses fournies et demeure seul responsable, en sa qualité de professionnel, de l'utilisation qu'il fait des réponses obtenues.

4. Achat – Souscription d'Abonnement

Le Client peut acheter un ouvrage de base ou souscrire un Abonnement (i) en complétant le bon de commande de l'Offre en ligne sur le Site, (ii) en le téléchargeant et en l'adressant aux Editions WEKA par e-mail, télécopie ou voie postale, (iii) par téléphone au numéro figurant sur le Site, (iv) en complétant le bon de commande lors du passage du représentant des Editions WEKA ou (v) en validant la commande par téléphone auprès d'un téléopérateur.

Sauf indication contraire, les Offres sont valables dès publication sur le Site ou selon la date indiquée sur le bon de commande et resteront valables tant qu'elles seront accessibles sur le Site ou jusqu'à la durée spécifique mentionnée.

5. Durée d'Abonnement

L'Abonnement entre en vigueur :

- pour les produits physiques, le jour de la validation par les Editions WEKA de la souscription de l'Abonnement ;
- pour les Offres disponibles en version électronique seulement, les Offres duo (version papier et version électronique) et le service WEKA Ligne Expert, quarante-huit (48) heures après la validation de la souscription par les Editions WEKA.

Il est conclu pour une période initiale d'Abonnement de douze (12) mois à compter de la date de souscription.

Sous réserve d'une réglementation particulière d'ordre public et sauf accord contraire des Parties, à l'issue de la période initiale, l'Abonnement se renouvelle tacitement par périodes successives de douze (12) mois, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des Parties notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au plus tard deux (2) mois avant l'échéance de la période initiale ou de chaque période de renouvellement.

Si le Client souhaite que l'Abonnement soit établi sur l'année civile, il en informe les Editions WEKA lors de son Abonnement. Dans ce cas, la période initiale d'Abonnement expire au 31 décembre de l'année au cours de laquelle l'Abonnement a été conclu et se renouvelle tacitement par périodes successives de douze (12) mois, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des Parties notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au plus tard deux (2) mois avant l'échéance de la période initiale ou de chaque période de renouvellement.

6. Prix, facturation et modalités de paiement

6.1 Tarifs

Les tarifs en vigueur des Offres sont mentionnés dans la fiche produit disponible sur le Site ou sur devis. Le tarif applicable est celui en vigueur au jour de la commande. Les prix sont exprimés en euros toutes taxes comprises.

Toute souscription d'Abonnement par un nouveau Client donnera lieu à la facturation d'un montant forfaitaire unique, au titre des frais d'ouverture du compte Client. Ce montant est précisé au Client lors de la commande.

Pour tout ouvrage de base et mise à jour en format papier, une somme forfaitaire dont le montant est indiqué au moment de la commande est facturée au Client au titre de la participation aux frais de port et d'emballage.

6.2 Facturation

Une facture est établie et adressée au Client par les Editions WEKA suite à la validation de l'Achat ou de la souscription de l'Abonnement. Elle couvre le prix de l'Achat ou de l'Abonnement au prorata temporis de sa durée.

En cas de reconduction d'Abonnement, la facturation intervient au début de chaque nouvelle période pour la totalité du prix de l'Abonnement pour cette période.

6.3 Paiement

Sous réserve d'une réglementation particulière d'ordre public, les factures sont payables à réception ou, le cas échéant, à l'issue de la période d'essai, sans escompte, par chèque bancaire, carte bancaire, virement bancaire ou mandat administratif.

Tout retard de paiement entraînera de plein droit :

- le paiement de pénalités de retard calculées au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage,
- le paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros HT. Dans le cas où les frais de recouvrement exposés seraient supérieurs à ce montant, les Editions WEKA pourront demander une indemnisation complémentaire, sur justification.

A défaut de paiement dans le délai de trente (30) jours à compter de la réception de la facture et nonobstant les mesures de recouvrement qui pourraient être mises en œuvre, les Editions WEKA pourront par ailleurs prononcer l'exigibilité de toutes les sommes dues par le Client, y compris le montant de l'Abonnement restant à courir jusqu'à la fin de la période d'Abonnement, sans préjudice de la faculté de résilier l'Abonnement conformément à l'article « Résiliation ».

7. Livraison des produits & des bases accessibles via Internet

7.1 Livraison des produits

Pour les Achats et les Abonnements incluant la livraison d'un ou plusieurs produit(s), le délai de livraison des produits en France métropolitaine est en moyenne, compte tenu des délais d'acheminement, de huit (8) jours ouvrés à compter de la validation de l'Achat ou de l'Abonnement. Pour toute livraison hors France métropolitaine, il convient de contacter les Editions WEKA.

La livraison est considérée comme effective à compter de la date de la première présentation des produits commandés par le Client à l'adresse indiquée lors de la commande.

Le Client est tenu de vérifier la conformité et l'état apparent des produits au moment de la livraison et de formuler toutes réserves motivées sur le bon de livraison dont une copie est adressée par courrier aux Editions WEKA par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, dans les quinze (15) jours ouvrables suivant la réception du produit.

Le Client pourra retourner tout produit non-conforme et/ou endommagé aux Editions WEKA dans le délai de quinze (15) jours ouvrables suivant la date de livraison.

Les Editions WEKA procèdent au contrôle de la non-conformité du produit retourné. S'il s'avère conforme à la commande, les Editions WEKA le réexpédient au Client aux frais de ce dernier. En cas de non-conformité, les Editions WEKA procèdent à l'échange du produit ou à la livraison du produit manquant. En cas d'impossibilité d'échange ou de livraison du produit manquant, la commande est annulée et les Editions WEKA ne facturent aucune somme au Client ou remboursent celui-ci de toute somme déjà versée, y inclus les frais de livraison et de retour.

7.2 Livraison des bases accessibles via Internet

Pour les bases accessibles via Internet, les Editions WEKA communiquent par e-mail au Client, dans les quarante-huit (48) heures ouvrées à compter de la validation par les Editions WEKA de la souscription de l'Abonnement, son identifiant et son mot de passe lui permettant de consulter la base.

8. Retours de produits

Tout retour de produit doit être réalisé dans le délai de quinze (15) jours ouvrables suivant la date de livraison, au complet, en bon état (sous réserve de l'usure normale ou du vice propre au produit), dans un emballage approprié apportant le degré de sécurité nécessaire au transport du produit à l'adresse indiquée à l'article « Notifications ». Il doit être accompagné de la facture.

9. Evolution des produits et/ou services

En cas d'évolution ou de suppression du produit ou du service objet de l'Abonnement et sauf décision contraire du Client communiquée aux Editions WEKA conformément à l'article « Notifications », l'Abonnement du Client est automatiquement migré vers le nouveau produit ou service ou, le cas échéant, vers le produit ou service le plus proche dans la même thématique.

10. Période d'essai sans obligation d'achat

Le cas échéant, le Client dispose d'une période d'essai sans obligation d'achat des produits et/ou services achetés ou inclus dans son Abonnement pendant une durée de quinze (15) jours francs à compter de leur date de livraison et/ou à compter de la date de communication des identifiants pour les Abonnements aux bases accessibles uniquement sur Internet.

Les éléments composant le service d'actualisation ne bénéficient pas de la période d'essai sans obligation d'achat.

Dans l'hypothèse où le Client déciderait de ne pas s'abonner au terme de la période d'essai, aucune somme n'est due, à l'exception des frais de retour qui restent à la charge du Client. Les factures déjà émises font l'objet d'un avoir. Le Client s'engage à retourner les produits dans les conditions prévues à l'article « Retour de produits ».

11. Clause de réserve de propriété

Les Editions WEKA conserveront la propriété des produits livrés jusqu'au paiement effectif et complet de toutes les sommes dues par le Client à quelque titre que ce soit nonobstant le fait que les risques sont transférés au Client à la livraison des produits. Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances ou sommes dues aux Editions WEKA dans les délais prévus, pourra entraîner la revendication d'une partie ou de la totalité des produits à concurrence des sommes dues qu'elles soient échues ou à échoir.

12. Droits concédés au Client

Les produits édités par les Editions WEKA, quels que soient leur forme et leur support, font l'objet d'une protection par les droits de propriété intellectuelle, dont le bénéfice est reconnu aux Editions WEKA par les dispositions législatives ou réglementaires de tous pays, ainsi que par les conventions internationales, actuelles et futures, et notamment les droits prévus aux articles L.122-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

En tant que producteur de bases de données au sens de l'article L.341-1 du Code de la propriété intellectuelle, les Editions WEKA se réservent expressément l'ensemble des droits et prérogatives dont elles sont titulaires en application de ces dispositions.

Comme titulaire des droits, les Editions WEKA conservent la pleine et entière propriété intellectuelle de leurs produits ainsi que toutes les prérogatives s'y rattachant.

Il n'est conféré au Client et, le cas échéant, à ses Utilisateurs autorisés qu'une licence d'utilisation personnelle, incessible et non-exclusive d'accès et de consultation des bases objet de l'Abonnement. Ce droit d'accès et de consultation s'interprète strictement. Tout usage qui n'est pas expressément autorisé par les CGV est donc interdit, notamment le droit de représentation, de reproduction, de modification, de traduction, de compilation, exercé totalement ou partiellement.

Les droits concédés par les Editions WEKA au Client et, le cas échéant, à ses Utilisateurs autorisés, sont :

- (i) le droit d'accès et de consultation des bases objet de l'Abonnement,
- (ii) le droit d'effectuer in situ des copies du contenu des bases pour l'usage strictement personnel de l'Utilisateur autorisé et,
- (iii) le droit de télécharger et d'imprimer le contenu des bases consultables sur Internet ou sur support opto-numérique, pour un usage strictement personnel, à l'exclusion de tout usage commercial, éducatif ou informatif, total ou partiel.

En cas d'accès à une base via Internet, le Client et, chaque Utilisateur autorisé du Client, doivent préserver la confidentialité des identifiants et prendre toute mesure nécessaire pour qu'aucun tiers ne puisse se connecter à la base avec ces identifiants, ce qui constituerait une violation du périmètre de la licence et engagerait de fait la responsabilité du Client.

Les supports opto-numériques sont exclusivement destinés à une utilisation monoposte et ne doivent en aucun cas faire l'objet d'une installation permettant une utilisation à distance. Toute copie de ces supports est formellement interdite, à l'exception d'une copie de sauvegarde réalisée dans les conditions du paragraphe II de l'article L.122-6-1 du Code de la propriété intellectuelle.

13. Responsabilité

Les Editions WEKA garantissent au Client que leurs contenus éditoriaux sont conçus et préparés selon les règles de l'art en application des précautions raisonnables pour éviter les erreurs et que les supports sont exempts de vice de fabrication dans des conditions normales d'utilisation.

Les Editions WEKA n'accordent aucune autre garantie expresse ou implicite à l'égard des contenus qu'elles éditent ou des informations qu'elles transmettent. Le Client est seul responsable du choix de l'Offre et, en sa qualité de professionnel, tant de l'usage et des interprétations qu'il fait des documents et informations ainsi mis à sa disposition, que des actes et conseils qu'il en déduit ou émet.

Le Client est conscient que les informations contenues dans les produits WEKA ou apportées dans le cadre du service WEKA Ligne Expert, outre le fait qu'elles peuvent être en cours d'actualisation, sont conçues pour compléter d'autres sources d'information et sa propre expertise et ne sont donc pas nécessairement complètes.

Le Client et les Utilisateurs autorisés reconnaissent en conséquence utiliser les produits et services WEKA sous leur seule responsabilité et à leurs risques et périls.

La responsabilité des Editions WEKA ne pourra en aucune manière être recherchée par le Client ou les Utilisateurs autorisés pour les dommages directs ou indirects qu'ils pourraient subir du fait de l'utilisation des informations contenues dans les produits WEKA et ce, quelles que soient leur forme ou leur nature. Dans l'hypothèse où la responsabilité des Editions WEKA serait néanmoins engagée, elle sera en tout état de cause limitée à un montant égal au prix payé par le Client au titre de l'Achat ou de la dernière année d'Abonnement.

En cas d'accès aux bases via Internet, le Client déclare accepter les caractéristiques et les limites de l'Internet et reconnaît en particulier que :

- (i) les temps de réponse pour consulter ou transférer des informations ne peuvent être garantis,
- (ii) que la communication, y compris par un Utilisateur autorisé, d'informations confidentielles est faite sous sa propre responsabilité,
- (iii) qu'il doit prendre toutes les mesures destinées à protéger son système d'information notamment de la contamination par virus informatiques et,
- (iv) que les Editions WEKA ne sont pas responsables des dommages pouvant résulter de la perte d'accès, l'altération, la perte de données, l'intrusion de virus dans son système d'information, ni de toute interruption de l'accès au réseau internet, toute intervention de toute nature rendue nécessaire sur le Site et entraînant une indisponibilité du Site.

14. Force Majeure

L'inexécution de tout ou partie de ses obligations par l'une ou l'autre des Parties ne pourra engager sa responsabilité si l'inexécution est due à un événement de force majeure, tel que prévu par la loi et la jurisprudence française.

Les Parties conviennent que seront notamment considérés comme cas de force majeure les cas suivants : interruption, panne, piratage, sabotage des moyens de télécommunication et/ou arrêt de la fourniture d'énergie, attentat, épidémie, avaries, émeutes, guerre, guerre civile, grève totale ou partielle et lock out, soit chez l'une des Parties, soit chez ses fournisseurs, ses prestataires et/ou sous-traitants, ainsi que les interdictions ou restrictions des autorités publiques à la fourniture des services de télécommunications.

Le cas de force majeure suspend les obligations nées du Contrat pendant toute la durée de son existence. Toutefois, si le cas de force majeure avait une durée d'existence supérieure à trente (30) jours consécutifs, il ouvrirait droit à la résiliation de plein droit du Contrat, par l'une ou l'autre des Parties, huit (8) jours après l'envoi d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception notifiant cette décision.

15. Résiliation

En cas de manquement de l'une des Parties à l'une quelconque de ses obligations, et sauf cas de force majeure, l'autre Partie pourra la mettre en demeure de respecter ses engagements par tout moyen avec mention expresse de son intention de mettre fin au Contrat si ces engagements n'étaient pas respectés. A défaut pour la Partie fautive d'avoir apporté un remède à son manquement dans un délai de 30 jours à compter de la date de première présentation de ladite mise en demeure, l'autre Partie pourra mettre fin au Contrat de plein droit et par tout moyen.

Par ailleurs, les Editions WEKA se réservent le droit d'interrompre et de résilier un Abonnement et son accès Internet sans préavis ni indemnité dans les cas suivants:

- violation par le Client ou l'un de ses Utilisateurs autorisés des droits concédés au titre de l'Abonnement ;
- usage du Site pouvant porter préjudice à un tiers ou qui serait contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs ;
- acte de piratage ou tentative d'utilisation illicite des informations circulant sur le réseau ;
- utilisation abusive du service WEKA Ligne Expert;
- utilisation des services Internet par un nombre d'utilisateurs supérieur au nombre d'Utilisateurs autorisés par l'Abonnement souscrit par le Client.

16. Protection des données à caractère personnel

Les Editions WEKA procèdent en leur qualité de responsable de traitement à la collecte des données personnelles du Client et des Utilisateurs autorisés.

Conformément aux articles 32 et suivants de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le traitement automatisé de ces données fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL.

La collecte de ces données est obligatoire pour assurer la gestion des commandes Clients. Les données collectées sont destinées aux Editions WEKA ainsi qu'à leurs partenaires nécessaires à la gestion des commandes. Elles sont le cas échéant utilisées pour des opérations de marketing direct réalisées par les Editions WEKA afin d'informer leurs Clients de leurs Offres de produits et de services. Les Editions WEKA se réservent par ailleurs le droit, sauf avis contraire, d'exploiter et de communiquer lesdites informations à des tiers.

Les Clients et leurs Utilisateurs autorisés sont informés qu'ils disposent d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel les concernant qu'ils peuvent exercer en adressant un courrier à l'adresse suivante : Editions WEKA, Immeuble Pleyad 1, 39 boulevard Ornano, 93288 Saint-Denis Cedex.

Ils peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données les concernant.

17. Cession – Sous-traitance

Le Client ne peut céder, transférer ou concéder en licence à un tiers, pour quelque cause et sous quelque forme que ce soit, à titre onéreux ou gratuit, tout ou partie des droits et obligations découlant du Contrat.

La revente des exemplaires matériels des produits WEKA est interdite en dehors du territoire pour lequel le Contrat a été conclu.

Les Editions WEKA pourront céder, transférer ou sous-traiter tout ou partie des droits et obligations découlant du Contrat à un tiers. Dans ce cas, les Editions WEKA adresseront au Client une notification conformément à l'article « Notifications ».

18. Notifications

Toute notification ou communication prévue par le Contrat sera adressée :

- pour les Editions WEKA : – par courrier à Editions WEKA, Service relation clientèle, Immeuble Pleyad 1, 39 boulevard Ornano, 93288 Saint-Denis Cedex – par email à relation.clientele@weka.fr ou – par téléphone au 01 53 35 17 17 (dans ce dernier cas, elle devra être confirmée sans délai par courrier ou par e-mail) ;
- pour le Client : – par courrier ou – par e-mail aux coordonnées transmises aux Editions WEKA lors de l'Achat ou de la souscription de l'Abonnement.

19. Loi applicable et clause attributive de juridiction

La loi française sera seule applicable au présent Contrat à l'exclusion des règles de conflit de lois. Tout litige qui surviendrait entre les Parties relativement à leurs relations commerciales et, notamment, à la conclusion, l'interprétation, l'exécution et la cessation du présent Contrat sera soumis à la compétence exclusive des juridictions du lieu du siège social des Editions WEKA, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

20. Dispositions diverses

20.1 Nullité d'une clause : La nullité ou la non-opposabilité de toute disposition du Contrat ne devra pas affecter les autres stipulations. Dans ce cas, cependant, les Parties devront dans la mesure du possible remplacer la disposition annulée par une stipulation valable correspondant à l'esprit et à l'objet du Contrat. A défaut, le Contrat devra être interprété comme si la clause nulle ou inopposable avait été omise.

20.2 Intitulés : Les intitulés des articles du Contrat ont pour seul but de faciliter les références et n'ont pas par eux-mêmes de valeur contractuelle ou de signification particulière.

20.3 Tolérance : Le fait pour l'une des Parties de s'abstenir de diligenter un quelconque recours lié au manquement de l'autre Partie à l'une quelconque de ses obligations ou engagements aux termes du Contrat ne saurait valoir renonciation définitive à exercer ledit recours relativement à ce manquement ou à tout manquement ultérieur.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les formations Weka et MB formation ont rejoint Comundi

PRÉAMBULE

COMUNDI, SAS immatriculée au RCS de Paris 799 222 039, dont le siège social est situé 39 boulevard Ornano, Immeuble Pleyad 1, 93200 St Denis (ci-après « COMUNDI ») organise et dispense des formations professionnelles. Son activité de dispensateur de formation est enregistrée auprès de la DIRECCTE Ile-de-France sous le n° 11 93 07068 93 ; cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

La signature par le Client des présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») emporte leur acceptation pleine et entière. Les CGV prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat, sauf accord cadres ou accord commercial spécifique réalisé avec le client. Tous autres documents de COMUNDI, tels que prospectus, catalogues, n'ont qu'une valeur indicative. Le fait que COMUNDI ne se prévale pas, à un moment donné, de l'une quelconque des présentes conditions, ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

1 - INSCRIPTION

Vous disposez de la possibilité de vous inscrire par téléphone au 01 84 03 04 60, par courrier électronique à l'adresse inscription@comundi.fr, par télécopie au 01 84 03 05 58, sur notre site comundi.fr ou par courrier postal à l'adresse suivante : COMUNDI - Pôle Inscriptions 39 boulevard Ornano, Immeuble Pleyad 1, 93200 St Denis ou par tout autre canal indiqué sur les sites de nos marques ou sur les supports commerciaux.

Votre inscription sera prise en compte à réception du bulletin d'inscription dûment rempli, signé et portant cachet commercial ou à réception de la convention simplifiée de formation professionnelle signée et portant cachet commercial.

Pour les formations intégrant du e-learning, il appartient au participant de s'assurer de la bonne configuration de son poste informatique, avant la formation dans les délais impartis.

2 - ANNULATION - REMPLACEMENT

Pour être prise en compte, toute annulation doit être communiquée par écrit.

Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sous réserve d'en informer par écrit COMUNDI et de lui transmettre les noms et coordonnées du ou des remplaçants au plus tard la veille de la formation.

Vous disposez de la faculté d'annuler une inscription sans frais sous réserve d'en informer COMUNDI par lettre recommandée avec accusé de réception ou par courriel avec accusé de réception à l'adresse info@comundi.fr, reçu au plus tard quatorze [14] jours calendaires avant la date de la formation.

En cas d'annulation reçue moins de quatorze [14] jours calendaires avant la date du premier jour de la formation (ou du premier module pour un cycle ou une formation intégrant du e-learning), le montant de l'inscription reste dû en totalité à COMUNDI.

Toute formation à laquelle le participant ne s'est pas présenté ou n'a assisté que partiellement est due en totalité.

Pour les formations sur mesure, le report d'une session ne donne pas lieu à facturation des indemnités d'annulation sous la réserve d'un engagement écrit du client sur les nouvelles dates de réalisation.

Conditions spéciales concernant les Journées d'étude : des frais d'un montant de 250 euros HT par personne, majoré de la TVA en vigueur, seront facturés en cas d'annulation la veille de la journée d'étude ou le jour même, ou en cas de non présentation à la journée.

Conditions spéciales Mooc&Feel : quelles que soient les causes de l'annulation de la formation (du fait du client ou du fait de Comundi), le client bénéficie d'un seul droit à report limité à 3 mois, correspondant à la limite d'accès aux modules du Mooc. Néanmoins si Comundi n'arrive pas à maintenir la formation présentielle dans ce délai, le client se verrait rembourser un forfait de 650€HT. Le démarrage des modules du MOOC vaut démarrage de la formation dans sa globalité et ne donnera pas lieu à remboursement en cas d'annulation ou d'absence. Aucun remplacement de participant n'est possible. Vous disposez de la faculté d'annuler une inscription sans frais sous réserve d'en informer COMUNDI par lettre recommandée avec accusé de réception ou par courriel avec accusé de réception à l'adresse info@comundi.fr, reçu au plus tard trente et un [31] jours calendaires avant la date de la formation. En cas d'annulation reçue moins de trente et un [31] jours calendaires avant la date de la formation présentielle (Atelier), le montant de l'inscription reste dû en totalité à COMUNDI. Toute formation à laquelle le participant ne s'est pas présenté ou n'a assisté que partiellement est due en totalité. COMUNDI se réserve le droit, si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant sur le plan pédagogique, d'annuler cette formation au plus tard quatorze [14] jours calendaires avant la date prévue.

3 - TARIFS - PAIEMENT

Tous les tarifs sont indiqués hors taxes. Ils seront majorés des droits et taxes en vigueur.

Nos tarifs comprennent la formation, la documentation pédagogique remise pendant la formation, les fichiers électroniques mis à disposition le cas échéant. Les petits-déjeuners, les déjeuners et les pauses-café sont offerts ; sauf sur certains stages, en fonction de la mention indiquée sur le programme.

Vous avez la possibilité de bénéficier de tarifs dégressifs en cas d'inscriptions à plusieurs formations ou de plusieurs participants (à l'exception des journées d'étude) ; pour ce faire, n'hésitez pas à contacter notre service Clients au 01 84 03 04 60 (touche 1) ou par courrier électronique à l'adresse inscription@comundi.fr

Le règlement du prix de la formation s'effectue soit par virement bancaire à notre banque CRÉDIT DU NORD, libellé au nom de COMUNDI, sur le compte IBAN : FR76 3007 6021 6313 1643 0020 083 - BIC : NORDFRPP, soit par chèque à l'ordre de COMUNDI.

Le règlement intégral devra intervenir avant le début de la formation, comptant et sans escompte à réception de facture. En cas de paiement effectué par un OPCA, le dossier de prise en charge par votre OPCA doit nous parvenir avant le 1^{er} jour de la formation. Si Comundi n'a pas réceptionné l'accord de financement, vous serez facturé de l'intégralité du coût de la formation. En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la part non prise en charge vous sera directement facturée.

Toute facture non payée à échéance portera de plein droit, intérêt au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 (dix) points.

Application d'une indemnité forfaitaire de 40 € en cas de retard de paiement (Articles L. 441-3, L.441-4 et L.441-6 du code de commerce) en sus des pénalités de retard à défaut de paiement d'une seule facture à son échéance, l'intégralité des sommes dues par le Client deviendra immédiatement exigible.

Toute facture recouvrée par nos services contentieux sera majorée, à titre de clause pénale non réductible au sens de l'article 1229 du Code Civil, d'une indemnité fixée à 15 (quinze) % du montant des sommes exigibles.

4 - RESPONSABILITÉ - INDEMNITÉS

L'employeur, ou selon le cas le participant, s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice de COMUNDI ou des participants. Il s'oblige également à souscrire et maintenir une assurance responsabilité civile désignant également comme assuré COMUNDI pour tous les agissements préjudiciables aux tiers qui auraient été causés par son préposé, et, contenant une clause de renonciation à recours, de telle sorte que COMUNDI ne puisse être recherchée ou inquiétée.

5 - DROIT DE CONTRÔLE DE COMUNDI

COMUNDI se réserve le droit, si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant sur le plan pédagogique, d'annuler cette formation au plus tard quatorze [14] jours calendaires avant la date prévue.

COMUNDI se réserve le droit de reporter la formation, de modifier le lieu de son déroulement, le contenu de son programme ou de remplacer un animateur, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

COMUNDI se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit :

- de refuser toute inscription ou accès à un Client qui ne serait pas à jour de ses paiements
- d'exclure tout participant qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de l'inscription et ce, sans indemnité.

6 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Dans le cadre du respect des droits de propriété intellectuelle attachés aux supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à la seule disposition des participants de la formation, le Client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations COMUNDI ou à des tiers, les dits supports et ressources pédagogiques sans l'autorisation expresse, préalable et écrite de COMUNDI ou de ses ayants droit.

7 - INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Conformément aux dispositions de la Loi n°2004-801 du 6 août 2004 modifiant la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Loi Informatique et Libertés », relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont destinées aux services de COMUNDI. Les traitements automatisés des données nominatives réalisés ont fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL le 10/06/2015 sous le numéro 1866396 par la société COMUNDI auprès de qui vous pouvez exercer, conformément aux dispositions des articles 39, 40, 41, et 42 de la Loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vos droits d'accès, de rectification et d'opposition en vous adressant à :

COMUNDI, service marketing, 39 boulevard Ornano, Immeuble Pleyad 1, 93200 St Denis ou par téléphone au 01 84 03 04 60 touche 4 ou par e-mail à market@comundi.fr

Ces informations peuvent faire l'objet d'une cession, d'une location ou d'un échange auprès d'autres sociétés partenaires à des fins de prospections. Si vous ne souhaitez pas être destinataire de leurs documents, merci de nous le signaler.

8 - LOI APPLICABLE - ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE LE PRÉSENT ACCORD EST RÉGI PAR LE DROIT FRANÇAIS.

LE PRÉSENT ACCORD EST RÉGI PAR LE DROIT FRANÇAIS.

EN CAS DE CONTESTATION SUR L'INTERPRÉTATION OU L'EXÉCUTION DE L'UNE DE CES DISPOSITIONS, ET À DÉFAUT D'UN ACCORD AMIABLE DES PARTIES, LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE SERA SEUL COMPÉTENT

Toute inscription sur un stage ou achat d'une prestation sur mesure vaut acceptation des présentes conditions générales de vente.